

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS INTERMINISTÉRIEL
DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION
(FIPDR) POUR LES ANNÉES 2025 et 2026**

Le Maire informe que l'État a lancé l'appel à projets du FIPDR pour l'année 2025.

Le programme S « Sécurisation » se divise en 3 axes :

- La vidéoprotection (hors caméras LAPI)
- La sécurisation des établissements scolaires contre le risque anti-intrusion (publics et privés)
- L'équipement des polices municipales (gilets pare-balles)

Ce dispositif de soutien FIPDR aide les communes au financement d'installation de systèmes de vidéoprotection, de contrôle d'accès pour la prévention et la sécurité sur la voie publique et les bâtiments publics. Elle concerne l'acquisition de matériels et de logiciels constituant la chaîne de la vidéoprotection depuis les caméras jusqu'aux équipements permettant la restitution et le traitement des images.

Le Maire souhaite présenter la Phase 1 du projet de Vidéoprotection suivant au titre du dispositif FIPD 2025 :

OPTIMISATIONS du Réseau
Optimisations matérielles/logicielles 1 ^{er} site Giratoire Agavon 2 ^e site Giratoire Intermarché 4 ^e site Parking Jeu de Boules 6 ^e site Giratoire dit « de Versailles »
EXTENSIONS du Réseau
5e site Sumeire, Square 1962 9e site Aicard - Chemin des Fraises 10e site Amandiers 13 ^e site Val Sec – Saint Georges

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande d'aide financière auprès de l'Etat pour :

Dispositif FIPD 2025

Opérations	Montant HT de L'opération	Subvention Escomptée Préfecture 13 (20 %)	Subvention Escomptée CD 13 (21 %)	Subvention Escomptée Région Sud (14 %)	Autofinancement de la commune (45%)
Optimisation et extension vidéoprotection PHASE 1	105 942 €	21 188 €	22 298 €	14 865 €	47 591 €
Total Vidéoprotection	105 942 €	21 188 €	22 298 €	14 865 €	47 591 €

DISPOSITIF FIPD 2026 :

Le Maire indique que la Phase 2 du projet de Vidéoprotection sera présentée au titre du dispositif FIPD 2026 regroupant les sites suivants :

EXTENSIONS du Réseau
3e site Centre du village des Pennes 7e site RD113 Assassin 8e site Voilerie 11° site Marius Brémond 12° site Plan des Pennes - Lafarge

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande d'aide financière auprès de l'Etat dans le cadre du futur appel à projets 2026 pour :

Opérations	Montant HT de L'opération	Subvention Escomptée Préfecture 13 (20 %)	Subvention Escomptée CD 13 (21 %)	Subvention Escomptée Région Sud (14 %)	Autofinancement de la commune (45%)
Optimisation et extension vidéoprotection PHASE 2	606 746 €	121 349 €	127 702 €	85 135 €	272 560 €
Total Vidéoprotection	606 746 €	121 349 €	127 702€	85 135 €	272 560 €

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu l'exposé :

- SOLLICITE l'aide de l'Etat dans le cadre du FIPD pour les montants énoncés,
- AUTORISE Le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette délibération
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 34
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
AUDREY VILLE

LE MAIRE
MICHEL AMIEL